



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2021

20h30 – Salle de la Mairie

Présents : Cédric BARBIER, Claude COMTE, Gilbert JACQUOT, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT.

Excusés : Bruno CHAUCOUVERT, Alexandre LENOBLE, Ludivine GERARDIN, Jean Michel GRAS, Jean Marie GUELLE

Secrétaire de séance : M. Nicolas THABARD

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 01 OCTOBRE 2021

Le compte rendu du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

2. TARIFICATION AFFOUAGE DES PARCELLES 1 2 3

14 Affouagistes inscrits pour cette année. L'affouage se fera sur les parcelles 1/2/3 à « Charbonnière ».

La valeur des produits de cette délivrance est estimée à 1678.65€ par L'ONF, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de diviser cette somme entre les 14 affouagistes et donc de fixer le tarif de l'affouage à 120€ par affouagiste pour cette année.

3. AFFAIRES COMMUNAUTAIRES : Rapport de la CLECT

M. le Maire rappelle le principe des attributions de compensation (AC) et présente le rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) relatif aux exercices antérieurs à 2021.

Importante évolution du coût des scolaires. L'évaluation des charges est fixée à 90€ par habitant (population DGF prise en compte) pour la commune l'attribution de compensation est négative, la somme dû par la commune à la CCJN s'élève à 15119€. Le Conseil Municipal valide ce rapport à l'unanimité.

4. DEMANDES DE SUBVENTION

L'Association « Les Petits Nounours » a demandé une subvention pour l'aider dans l'achat de matériel et le financement d'un spectacle pour les enfants. Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 60€.

L'École de Moissy sollicite une subvention de la Commune pour aider au financement des cours de natation des élèves, notamment la partie transport. Le Conseil Municipal décide de participer à ces frais à hauteur de 75€.

5. REPAS COMMUNAL DES AINES

Monsieur le Maire a fait les invitations auprès des personnes concernées (70 ans et plus). 21 personnes ont répondu favorablement + le conseil Municipal. Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition du Carré Gourmand. L'animation sera effectuée par Tiphaine KOTARSKI CHANDON et Stéphanie RASSINOUX.

Pour les personnes n'assistant pas au repas (12), un colis sera distribué.

6. EFFACEMENT RURAL RUE DE LA CROISSETTE

Le Conseil Municipal étudie le devis présenté par le SIDEC.

Compte tenu des projets en cours avec le CAUE, le Conseil décide d'attendre les conclusions du CAUE pour prendre une décision.



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2021 20h30 – Salle de la Mairie

7. DECISION MODIFICATIVE BUDGET EAU

Dépassement de crédits au chapitre 042 de 106.72€. Ce dépassement s'explique par le montant prévu 3 917€ pour amortir les biens imputés et le montant réellement tiré 4024,96€. Le Conseil approuve à l'unanimité les modifications suivantes :

Section de fonctionnement	dépenses	cpte 6811-042	:	+ 107€
Section d'investissement	recette	cpte 281561-040	:	+ 107€

8. DEVIS COMPTEUR EAU

Modification branchements pour pose de compteurs en extérieur dans un regard isolé.

Habitation de Mr VERDU Stéphane et Mr GUERET Brandon.

M. le Maire présente les devis de l'entreprise CHENILLOT TP & SERVICES pour effectuer ces travaux.

Le Conseil Municipal valide ces devis dont le montant total s'élève à 3808.49€.

9. QUESTIONS DIVERSES

- a. Mr Gilbert JACQUOT demande un point sur les emprunts en cours
 - Logements 7000€ par an jusqu'en 2025
 - Extension mairie 2105€ par an jusqu'en 2026
 - Restauration intérieur église 10329€ par an jusqu'en 2026
- b. La peinture des places de parking des logements Impasse de la Grande Vigne sera refaite.
- c. M. le Maire informe le Conseil que des terrains appartenant à Mme GARDIEN sont à vendre :
 - « Bas des Vieux Prés » section ZD 33
 - « Les Grandes friches » section ZE 105

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h23.

